PETANQUE PARODIENNE

Boulodrome - 4 rue Lathuillière - 71600 PARAY LE MONIAL

Président : Julien PORNET – 140 rue de la Brosse – 71600 SAINT LEGER LES PARAY – Tél. : 06 78 16 30 15
Site Internet : Pétanque Parodienne – Mail : petanqueparodienne@gmail.com

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

DU 8 NOVEMBRE 2026

DEBUT DE LA REUNION à 10 h 10

PRESENTS : 81 sociétaires dont 64 votants

Julien PORNET, président, souhaite la bienvenue à tout le monde. Il salue à cette occasion et remercie pour leur fidélité M. ACARY, Président du Conseil départemental, M. VOISIN représentant l'OMS. M. GENET, sénateur et Mme CORNELOUP, députée, sont excusés.

Après une minute de silence à la mémoire des disparus (Fernand BATILLAT et Michel PER, une pensée pour Freddy ARNOUX), il est exposé l'ordre du jour.

- Rapport moral (Monique FRANCOIS)
- Rapport financier (Gérard DEVARAINE)
- Vote du tarif des licences et cartes de membres
- Principaux résultats sportifs
- Perspectives et projets pour la saison prochaine
- Election des membres du conseil d'administration
- Remise des récompenses concours sociétaires
- Verre de l'amitié

RAPPORT MORAL (Monique FRANCOIS)

La Pétanque Parodienne se porte bien. Nous sommes à ce jour 200 adhérents contre 186 en 2025 et 176 en 2024 ; cela prouve que nous sommes un club attractif et en constante progression, tant au niveau du nombre que de la qualité.

La répartition par catégories est la suivante :

- 68 vétérans
- 61 séniors
- 2 juniors
- 10 cadets
- 6 minimes
- 2 benjamins
- 52 cartes loisirs

Cette année, nous avons eu 12 équipes engagées dans différents championnats départementaux et régionaux : 1 équipe féminine, 2 équipes en jeunes, 4 équipes en séniors dont une en régional, 5 équipes en vétérans dont une en régional.

On peut ajouter aussi 1 équipe engagée en Coupe de France qui a terminé son parcours à Grande Synthe contre une très belle équipe de niveau national, après un parcours exceptionnel. Malheureusement, nous ne réitérerons pas cet exploit cette année car nous avons perdu au 1er tour fédéral à Auxerre.

Nous parlerons plus tard de l'école de pétanque qui a obtenu des titres : départementaux, régionaux at aussi nationaux. Sachez que nous avons déposé le dossier « labellisation » de l'école de pétanque début octobre. Nous avons maintenant un entraineur diplômé, secondé par un 2e entraîneur diplômé de Roanne. Merci à Anthony et Mathis pour le travail effectué. Là aussi, le nombre de jeunes (20 cette année) évolue à la hausse d'année en année, preuve que la formation est bonne, d'où la volonté de labelliser l'école.

Ajoutons les rencontres amicales des vétérans chaque mercredi après-midi.

Voilà pour le rapport moral et d'activités qui est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER (Gérard DEVARAINE)

Bernard CZAPLICKI prend la parole et expose les diverses dépenses et rentrées d'argent, validées par le commissaire aux comptes avec un exercice en léger déficit sur l'année 2026, compte tenu des nombreuses participations aux championnats.

Rapport financier approuvé par l'assemblée.

TARIFS LICENCES ET CARTES LOISIRS

Lors de la dernière réunion de bureau et compte tenu du fait que le CD 71 a majoré les tarifs de 5 €, il est proposé que les cotisations passent à :

- Seniors hommes 50,00 € + 20 € de tombola
- Seniors femmes 40,00 € + 20 € de tombola
- Jeunes 20,00 € + 20 € de tombola
- Cartes loisirs 25,00 € + 20 € de tombola

Conformément aux statuts, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur les tarifs vus précédemment :

Prix de la licence approuvé par l'assemblée par un vote à main levée.

Tombola : approuvé par l'assemblée moins une abstention et un contre

PRINCIPAUX RESULTATS SPORTIFS

Très belle saison

Seniors, 1ère division féminine : vice-championnes de Saône et Loire ; 1ère place en poule ; et défaite en finale contre La Celle en Morvan

En vétérans, 5 équipes engagées : Deuxième place pour l'équipe 1 ; deuxième place pour l'équipe 2 ; 6e place pour l'équipe 3 et 2e place pour l'équipe 4 ; 5e pour l'équipe 5

Président : Julien PORNET – 140 rue de la Brosse – 71600 SAINT LEGER LES PARAY – Tél. : 06 78 16 30 15
Site Internet : Pétanque Parodienne – Mail : petanqueparodienne@gmail.com

Seniors, 1ère division masculine : défaite en finale départementale et rate la monte en régional ; dommage au vu de la saison – objectif maintien atteint

Equipe 2 : 2e en 2e division

Equipe 3 : 3e de la 3e division

Equipe 4 composée d'anciens et de jeunes : 1er ex aequo mais ne montera pas en 3e division.

Championnat des clubs pour les jeunes : cadets finissent 3e de la poule ; minimes champions de Saône et Loire ; qualification CRC jeunes à Migennes ; benjamins vice-champions de Saône et Loire ; Mattéo et Jimmy, vice champions Saone et Loire en minimes ; Laurine championne de Saône et Loire tir de précision ; vice-championne Saône et Loire

Triplette cadets : Jules, Mathis et Lenny vice-champions de Saône e Loire

Vainqueurs de la coupe de l'Avenir : Laurine, Lenny et Enzo

PERSPECTIVES 2027

Aménagement des terrains extérieurs en cours : changement du sens pour passer de 12 à 16 terrains, tous ombragés.

Aménagement des terrains intérieurs : un peu à l'étroit… Revoir avec la nouvelle équipe municipale pour un réaménagement total du boulodrome. Actuellement : 360 m2 de surface pour la pétanque ; 660 m2 pour la longue. Merci aux boulistes pour le prêt de leurs terrains lors des concours.

Compte tenu de la place dont nous disposons en intérieur, à compter de la semaine prochaine, les terrains repasseront de 3 m à 2 m 50 soit 12 terrains.

Au niveau sportif départemental, viser 2 montées pour 2027.

Concernant les féminines, objectif championnes de 71

Année exceptionnelle pour les jeunes : à confirmer pour 2027

A noter, 2 rencontres en vétérans se passeront sur Paray-le-Monial

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A bulletin secret ; peuvent voter les licenciés et titulaires de cartes de membres de plus de 16 ans.

Le mandat des membres du bureau est de 2 ans ; les 9 membres élus l'an dernier ne figurent donc pas sur cette liste.

Philippe POTIGNON, Julio MISTICONE et Guillaume GUERIN ne se représentent pas.

Anthony BUISSON et Quentin DEBORDE se présentent.

La parole est donnée aux personnalités durant le dépouillement.

Dépouillement : sont élus au Conseil d'administration

BUISSON Anthony	64 voix
DEBORDE Quentin	63 voix

La première réunion du nouveau conseil d'administration se tiendra le lundi 9 novembre à 18h.

Questions diverses

- La Fédération souhaite remettre la durée des licences sur l'année civile (infos sur le site de la FFPJP) : pour 2027, la licence sera valable 13 mois : dépôt des licences dès le **1er décembre 2026** et valables jusqu'au 31 décembre 2027. La saison sportive s'arrêtera au **15 décembre 2027**. Les licences ne pourront être déposées qu'au **1er janvier 2028**.
- Permanences pour la dépose des licences les lundi, mercredi et vendredi vers 17 h 30 ; vous pouvez donner vos demandes à Monique FRANCOIS, Benjamin GORIS ou Michel MORLOT
- M. Accary, Président du Conseil départemental nous invite à demander une aide directe au Département pour l'école de pétanque, ainsi qu'une aide ou l'octroi de lots pour les évènements exceptionnels
- Remerciements aux membres du bureau, à Philippe BOITIER et à Michel COGNARD
- En parallèle du concours du 14 novembre, Coupe de France de football à Paray-le Monial ; vente de billets à titre préférentiel
- La liste des participants au 10 h d'hiver du 12 décembre sera diffusée sur le site dès le 10 novembre
- En principe, ouverture du boulodrome automatique à 13 h 30, sauf le mercredi à 13 h

En fin de réunion, Bernard CZAPLICKI remet les récompenses des concours sociétaires et les récompenses aux jeunes.

Fin de l'assemblée à 11 h 40 suivie d'un vin d'honneur et d'un repas convivial.

Le Président
Julien PORNET